



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 11 février 2010 — N° 87

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 44.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes familiaux et conjugaux du Québec.

---

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant Mme Denise Verreault.

---

Mme Boulet (Lavolette) fait une déclaration concernant l'obtention des Jeux du Québec 2012 par la ville de Shawinigan.

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant les lauréats des prix Opus.

---

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant Marie-Philip Poulin, première Beauceronne aux Jeux olympiques d'hiver.

**11 février 2010**

---

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant le Carnaval de Québec.

---

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant Annie Villeneuve.

---

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant l'Odyssée Appalachienne.

---

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant le 8<sup>e</sup> anniversaire de la Paix des Braves.

---

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant le Festival de la ville de Saint-Valentin.

---

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

**11 février 2010**

---

Les travaux reprennent à 10 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, au nom de M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le rapport, en date du 9 février 2010, sur le mandat spécial pour l'autorisation des dépenses du 1er avril au 30 juin 2010, conformément à l'article 92 de la *Loi sur l'administration financière*.

(Dépôt n° 1016-20100211)

\_\_\_\_\_

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 1017-20100211)

\_\_\_\_\_

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel du Comité sur les affaires religieuses, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009;

(Dépôt n° 1018-20100211)

Le rapport annuel de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009;

(Dépôt n° 1019-20100211)

**11 février 2010**

---

Le rapport annuel de gestion de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 1020-20100211)

---

M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de la Société Innovatech du sud du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 1021-20100211)

---

M. Arcand, ministre des Relations internationales, dépose :

La Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 1022-20100211)

---

Puis, il dépose la motion suivante :

QUE l'Assemblée nationale approuve la Convention relative aux droits des personnes handicapées, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*.

(Dépôt n° 1023-20100211)

---

M. le président dépose :

Les trois textes de loi adoptés par les membres de la 18e législature du Forum étudiant, tenu à l'Assemblée nationale du 10 au 14 janvier 2010;

(Dépôt n° 1024-20100211)

Les deux textes de loi adoptés par les membres de la 8e législature du Parlement des jeunes, tenu à l'Assemblée nationale du 3 au 5 février 2010.

(Dépôt n° 1025-20100211)

11 février 2010

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 10 février 2010, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 1026-20100211)

### Dépôts de pétitions

M. St-Arnaud (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 42 024 citoyennes et citoyens du Québec, concernant la demande d'une enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1027-20100211)

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 640 citoyennes et citoyens du Québec, concernant les projets de construction du Centre universitaire de santé McGill et du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

(Dépôt n° 1028-20100211)

\_\_\_\_\_

Mme Roy (Lotbinière), au nom de M. Deltell (Chauveau), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 753 citoyennes et citoyens du Québec, concernant l'article 439 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*.

(Dépôt n° 1029-20100211)

\_\_\_\_\_

**11 février 2010**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), au nom de M. Deltell (Chauveau), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 708 citoyennes et citoyens du Québec, concernant l'article 439 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*.

(Dépôt n° 1030-20100211)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 10 février 2010, sur la motion proposée par Mme Maltais (Taschereau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec dénonce le refus du lieutenant-gouverneur du Québec de rendre compte de ses dépenses aux parlementaires élus et qu'elle informe le lieutenant-gouverneur du Québec qu'elle a l'intention de s'opposer à l'adoption de tout crédit lié à sa fonction.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **61** en annexe)

Pour : **54** Contre : **61** Abstention : **0**

11 février 2010

---

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), Mme Boulet, ministre des Transports, M. Bergeron (Verchères), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite Educ'alcool pour ses 20 ans d'existence et sa contribution exemplaire à la responsabilisation et la sensibilisation des Québécois face à leur consommation d'alcool.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Anne Chabot, fonctionnaire à l'emploi du gouvernement du Québec, qui contribuait par son savoir-faire et son talent au développement des technologies de l'information pour le gouvernement haïtien, au moment des événements du 12 janvier.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

**11 février 2010**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Pierre Vadeboncoeur, grand écrivain, essayiste et avocat québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale, ainsi que la population du Québec, soutienne et encourage les athlètes québécois participant aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, et leur souhaite de vivre de grands moments à la hauteur de leur talent.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit; le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

**11 février 2010**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines.

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), M. Arcand, ministre des Relations internationales, Mme Beaudoin (Rosemont), M. Bédard, leader de l'opposition officielle, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Caire (La Peltrie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime sa vive inquiétude devant la vague de procès et d'exécutions sommaires d'opposants politiques en Iran et demande au Président du Parlement iranien d'intervenir auprès des autorités compétentes afin de protéger les droits fondamentaux de la population iranienne, de respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'Iran est signataire et de permettre l'expression de la dissidence politique pacifique du peuple iranien.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives;

**11 février 2010**

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (*titre modifié*);
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur la question du droit de mourir dans la dignité.

\_\_\_\_\_

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission ad hoc sur la question du droit de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de présenter des éléments de contexte entourant le sujet du droit de mourir dans la dignité;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Commission des transports du Québec; en séance publique afin de procéder à l'examen des orientations, des activités et de la gestion du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement; et en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de l'audition.

\_\_\_\_\_

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 77 est adopté.

**11 février 2010**

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 77 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 308 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe enfin l'Assemblée que le débat de fin de séance entre M. Rebello (La Prairie) et M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, concernant des coupure étonnantes dans les budgets de la lutte au travail au noir, qui devait avoir lieu à la fin de la présente séance, est reporté à la séance du mardi 16 février 2010.

---

À 12 h 33, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

---

La séance reprend à 16 h 17.

---

### **Débats de fin de séance**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Villeneuve (Berthier) à M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, concernant des allégations de copinage dans le processus d'octroi des contrats à Laval.

---

**11 février 2010**

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 16 février 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 16 h 32, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 février 2010, à 9 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**

11 février 2010

---

**ANNEXE**  
**Votes par appel nominal**

Sur la motion proposée par Mme Maltais (Taschereau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les dépenses du lieutenant-gouverneur du Québec :

**(Vote n° 61)**

**POUR - 54**

Beaudoin <i>[Rosemont]</i>	Doyer	Maltais	Robert
Beaudoin <i>[Mirabel]</i>	Drainville	Marceau	Roy
Bédard	Dufour	Marois	Simard
Bergeron	Ferland	McKay	<i>[Richelieu]</i>
Bérubé	Gaudreault	Pagé	St-Arnaud
Bonnardel	<i>[Jonquière]</i>	Pelletier	Traversy
Boucher	Gauvreau	<i>[Rimouski]</i>	Tremblay
Bouillé	Girard	Pelletier	Trottier
Caire	Grondin	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Turcotte
Champagne	Hivon	Picard	Villeneuve
Charette	Khadir	Pinard	
Cloutier	Kotto	Poirier	
Cousineau	Lapointe	Ratthé	
Curzi	Leclair	Rebello	
Deltell	Léger	Richard	
	Lemay	<i>[Duplessis]</i>	
	Malavoy	Richard	
		<i>[Marguerite-D'Youville]</i>	

**CONTRE - 61**

Arcand	Chevarie	Huot	Ouimet
Auclair	Corbeil	James	Paquet
Bachand <i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	Kelley	Paradis
Beauchamp	D'Amour	L'Écuyer	Pigeon
Bergman	Diamond	Lehouillier	Reid
Bernard	Drolet	Lessard	Rotiroti
Bernier	Dubourg	MacMillan	Simard
Billette	Dupuis	Mamelonet	<i>[Dubuc]</i>
Blais	Dutil	Marcoux	Sklavounos
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Marsan	St-Amand
Boulet	Gaudreault	Matte	St-Pierre
Carrière	<i>[Hull]</i>	Ménard	Thériault
Charbonneau	Gautrin	Moreau	Tomassi
Charest	Gignac	Morin	Vallée
Charlebois	Gonthier	Normandeu	Vien
	Hamad	Ouellette	Weil